

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le 10/04/2025

ID : 031-243100138-20250409-2024CA-BF



DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE

ARRONDISSEMENT DE MURET

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE DE MONTESQUIEU-VOLVESTRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Séance du 08 Avril 2025

D 2025-04-01

L'an deux mille vingt-cinq, le huit du mois d'avril à dix-huit heures, le Conseil Syndical du S.I.V.O.M., régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Montesquieu-Volvestre, sous la présidence de Monsieur Guy BARTHET.

Date de convocation : lundi 24 mars 2025

Présents : A.ANGLADE ; G.BARTHET ;L.BLANC ;J.BOURHIS ;E.DEGA ;A.LABORDE,M.MATHIS ;C.MEDALE-GIAMARCHI ;F.PUGET ;S.RESPAUD ;O.RIZZOLA ;D.SOULA.

Absents excusés :

Absents : J.BAUDINIÈRE ; J-M.DESTEFANIS ;P.MALSERT ;C.DELOR ;H-J.ROESING ;J-L.GAY ;C.SENECLAUZE .

Secrétaire de séance : J.BOURHIS

OBJET : Compte administratif 2024 – M57

Monsieur Guy BARTHET, Président, cède la présidence à Madame Laurence BLANC qui donne lecture du Compte Administratif de l'exercice 2024.

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice considéré :

Article 1 - Donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		5 153.83 €		14 204.94 €		19 358.77 €
Opérations de l'exercice	69 414.91 €	71 190.72 €	263.39 €	6 218.62 €	69 678.30 €	77 409.34 €
TOTAUX	69 414.91 €	76 344.55 €	263.39 €	20 423.56 €	69 678.30 €	96 768.11 €
Résultats de clôture		6 929.64 €		20 160.17 €		27 089.81 €
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULÉS		6 929.64 €		20 160.17 €		27 089.81 €
Résultats définitifs		6 929.64 €		20 160.17 €		27 089.81 €

[Tapez ici]

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le 10/04/2025

ID : 031-243100138-20250409-2024CA-BF



Article 2 - Constate, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Article 3 - Arrête les résultats tels que résumés ci-dessus.

Délibération prise à l'unanimité des membres présents.

Nombre de membres en exercice :19
Nombres de membres présents : 12
Suffrages exprimés
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme

Le Président
Guy BARTHET



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous-Préfecture
Et publication ou notification du

M Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.

[Tapez ici]